



NEULLY EN VEXIN



**Extrait du registre des délibérations**

Le 9 Juin 2023,

Se sont réunis en séance ordinaire les membres du conseil municipal, à la mairie, sous la présidence de **M. Jérôme OLIVIER**, Maire de la commune de Neully en Vexin, sur la convocation qui leur a été adressée.

Étaient présents :

**Mmes : Martine GERBER, Snezana MALBRANQUE, Laurence ROCHAS**

**MM. : Antonio DA COSTA, Frédéric MARCHAND, Jérôme OLIVIER, Philippe CAPRON**

Était absente mais a donné pouvoir : **Benoît COQUILLARD** qui a donné pouvoir à **Jérôme OLIVIER** ;

Était absente : **Marion LIPAROTI** ;

Formant la majorité des membres en exercice.

**Mme Martine GERBER** a été désignée comme secrétaire de séance, la séance est ouverte à 19h39.

**DELIBERATION SUR L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE DE JEUX POUR LES ENFANTS**

L'Agence Nationale des sports n'ayant pas voulu inclure l'espace de jeux pour les enfants dans le projet d'aménagement du CITY STADE, Le Maire informe les membres du Conseil qu'il est possible de garder les structures proposées par AGORESPACE dédiées aux enfants et de demander une subvention auprès du département.

Libellé	Prix brut
Pose et fournitures*	7 974 € HT

- Balançoire (2 assises) ; Jeu hélice (2 places) ; sol amortissant

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de faire l'aménagement de l'espace de jeux pour enfants et de demander la subvention au département ; il demande à Monsieur le Maire de faire toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet,

**AUTORISE** le maire à avancer le projet d'aménagement de l'espace de jeux pour les enfants, à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

La délibération n° 2023-15 est soumise **au vote et adoptée à l'unanimité**.

<p>Nombre de conseillers En exercice : 9</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présents : 7</li> <li>- Votants : 8</li> <li>- Pouvoirs : 1</li> <li>- Absents : 1</li> </ul>
---

**DIT** que la présente délibération sera transmise à :

Contrôle de Légalité – Sous-préfecture de Pontoise  
Monsieur le Trésorier public

Et ont signé les membres présents pour extrait conforme.

Jérôme OLIVIER, Maire

